

L'accueil réglementaire de l'amiante liée en déchetterie

Note technique rédigée par Terroirs & Communautés SAS
Juin 2019

Principes généraux :

L'accueil de l'amiante liée ne peut se faire « au fil de l'eau » dans le cadre du fonctionnement habituel de la déchèterie

2 dispositifs d'accueil possibles :

L'accueil « non emballé »

L'accueil « emballé »

De nouvelles conditions de dépôt d'amiante liée sont entrées en vigueur sur toutes les déchèteries métropolitaines à partir du 2 janvier 2016.

L'accueil de l'amiante liée « non emballée » en déchèterie

Accueil : zone de réception et zone de dépôt spécifiques des matériaux contenant de l'amiante doivent être :

- **Contiguës**
- **Isolées des zones d'accueil des autres déchets**
- **Clairement identifiées, accès balisé**
- **Hors d'atteinte des usagers non concernés par le dépôt de déchets amiantés**

Obligation réglementaire (arrêté du 27/03/2012)

Points de vigilance/ contraintes :



1. Eviter au maximum toute exposition des salariés

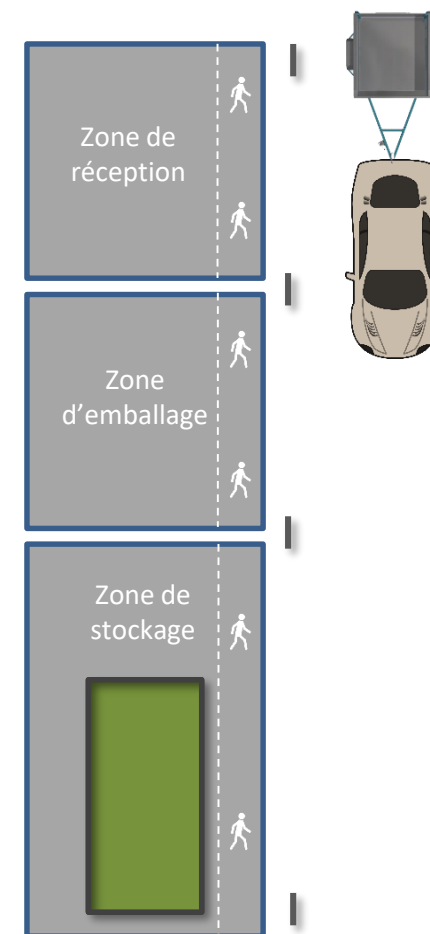
- Jours de collecte définis à l'avance (1 jour par mois, 3 jours successifs par trimestre, etc...)

2. Limiter le tonnage/volume par déposant : à définir

3. Ne concerne que les particuliers

4. Agent de déchèterie :

- Formé au risque amiante (encadrant et agents)
- Renseigne les bordereaux de suivi des déchets d'amiante (BSDA)
- Si participation à la gestion des déchets : port obligatoire d'EPI spécifiques (combinaison jetable, masque,...)



L'accueil de l'amiante liée non emballée : complexe et consommatrice d'espace

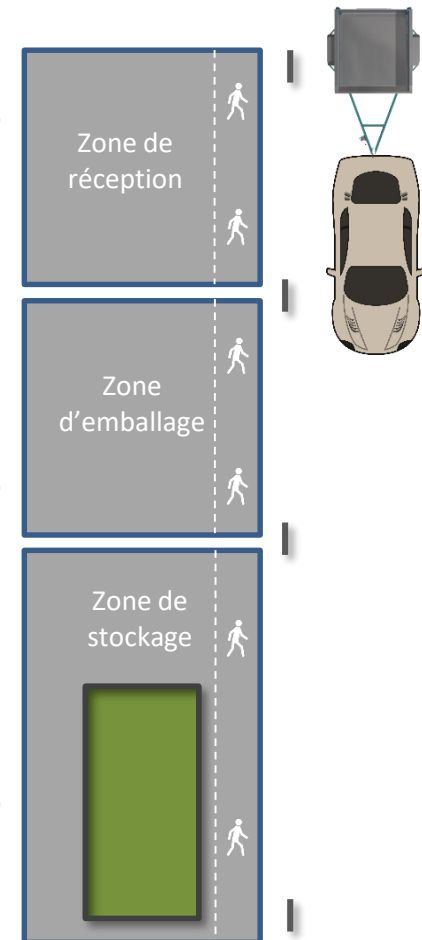
Points de vigilance/ contraintes (suite) :

5. Limitation des risques :

Zone d'emballage pour remédier à l'absence ou au défaut d'emballage, système d'abattage des poussières par pulvérisation d'eau, système de récupération et de filtration des eaux,...

6. Manutention / dépôt :

- Dépôt par l'utilisateur avec préférentiellement dépôts de déchets préalablement emballés,
- Utilisation d'emballages spécifiques type GRV, polyane, big-bag, palettes ou racks prêts à être filmés, etc. afin qu'il n'y ait plus possibilité de dispersion de fibres.



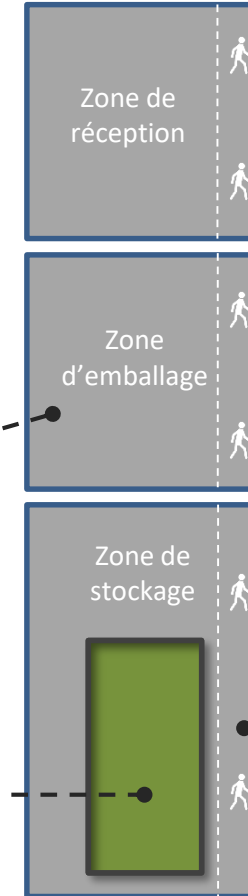
L'accueil de l'amiante liée en déchèterie : investissements induits

Hypothèse d'1 accueil / mois des déchets d'amiante dans une déchèterie :

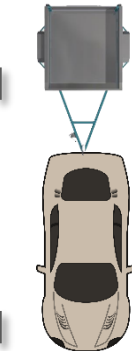
	Prix unit.	Qté	Total /an /DT
Stock d'EPI jetables	40 €	40	1 600 €
Système pulvérisation eau pour rabattage poussières	1 000 €	1	1 000 €
Benne 20 m2 (achat : amortissement 8 ans ou location)	500 €	1	500 €
Bâche de stockage (type body benne)	170 €	12	2 040 €
Balisage au sol + signalétique	100 €	1	100 €
			5 240 € /an /DT



EPI amiante pour gardiens



AMIANTE/CIMENT



Ce document est protégé par la législation sur la propriété intellectuelle – Reproduction et diffusion interdites – Tout contrevenant fera l'objet de poursuites judiciaires

*Prévoir un stock d'environ 40 EPI /an pour les gardiens

Le « plan B » : l'accueil « emballé », préconisé par les professionnels, plus aisé à mettre en œuvre

- Limité à certaines déchèteries
- Avec ou sans jour fixe, mais toujours sur RDV
- Si jour fixe, le prestataire dépose une benne sur la déchèterie
- Sinon dépôt sur palette, enlevée par le prestataire a posteriori
- Fourniture ou information du lieu d'achat pour l'emballages, voire les EPI
- Accueil emballé
- EPI spécifique à disposition pour les agents de la déchèterie, si emballage défectueux
- Formation obligatoire encadrant et agents
- Exemple : Grand Montauban, SYDED 46, Trivalis

L'accueil « emballé » :

L'exemple de la déchèterie d'Albasud, Grand Montauban

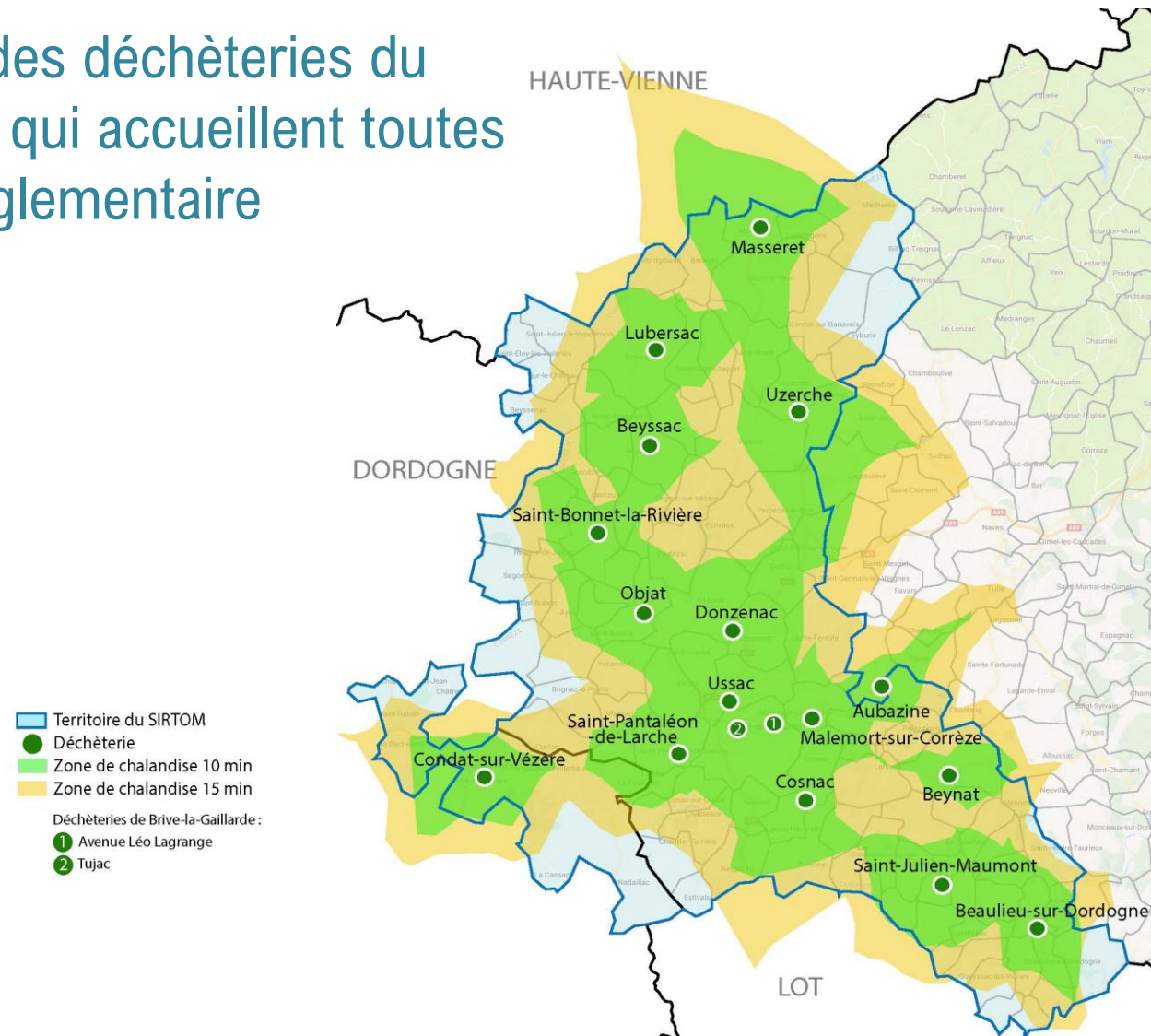


Zoom sur la formation : une exemple de proposition de formation en groupe à Toulouse

<p>«Risque amiante Sous-Section 4 (SS4)»</p>	Préalable	Opérateur de chantier	2 jours	490 € HT	<ul style="list-style-type: none"> ● 4 au 5 Avril ● 15 au 16 Avril ● 9 au 10 Mai ● 23 au 24 Mai ● 6 au 7 Juin ● 20 au 21 Juin ● 4 au 5 Juillet ● 18 au 19 Juillet
		Encadrement de chantier	5 jours	1 100 € HT	<ul style="list-style-type: none"> ● 8 au 12 Avril ● 13 au 17 Mai ● 24 au 28 Juin ● 22 au 26 Juillet
		Encadrement Technique	5 jours	1 100 € HT	<ul style="list-style-type: none"> ● 8 au 12 Avril ● 13 au 17 Mai ● 24 au 28 Juin ● 22 au 26 Juillet
		Encadrement mixte	5 jours	1 100 € HT	<ul style="list-style-type: none"> ● 8 au 12 Avril ● 13 au 17 Mai ● 24 au 28 Juin ● 22 au 26 Juillet





L'exemple d'un maillage de réseau : le SIRTOM de Brive

Le réseau actuel des déchèteries du SIRTOM de Brive, qui accueillent toutes l'amiante : non réglementaire



La proposition de T&C : un service à organiser à moins de 30 mn, au moins un jour par mois, sur des déchèteries adaptées techniquement

Exemple de proposition de positionnement des points d'accueil – SIRTOM de Brive (19)

-  Territoire du SIRTOM
-  Déchèterie
-  Zone de chalandise amiante 10 min
-  Zone de chalandise amiante 30 min

